

Partager

Chaque année, des projets artistiques permettent aux élèves de s'investir plus intensément dans leur discipline.

L'objectif est de former les élèves à la scène, afin qu'ils **partagent leur passion avec le plus grand nombre.**

Mise en scène des travaux des élèves, participation à l'animation de la ville d'Auray et de son territoire, rencontres avec d'autres musiciens, pédagogues ou artistes, découverte de spectacles d'esthétiques diverses...

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis septembre 2021, l'École de musique d'Auray développe, en partenariat avec l'Éducation Nationale, un projet d'Orchestre à l'École au sein de l'école élémentaire Eric Tabarly.

Informations pratiques

Lieu des cours :

43 rue Joseph-Marie Barré 56400 Auray

Contact :

ecole.musique@ville-auray.fr

02 97 56 18 03

du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h-17h

www.auray.fr

Tarifs

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal de la Ville d'Auray. L'inscription vaut engagement annuel et est **facturée pour l'année.**

Éveil musical : 172€ l'année pour les familles d'Auray, Brec'h et Pluneret.

Cursus musical :

> de 252€ à 520€ l'année pour les familles alréennes. Tarification dégressive pour les alréens dont le quotient familial est < ou = à 914€.

> 819,30€ l'année pour les familles de Brec'h et Pluneret.

Pratiques collectives : de 120€ à 175€ l'année, selon l'âge et la commune de résidence.

> Possibilité de location d'instruments par les élèves grâce à l'Association des Parents d'Élèves : apecauray@gmail.com

Renseignements et inscriptions

Réinscriptions

du 1^{er} juin au 25 juin 2022

Les élèves déjà inscrits en 2021-2022 sont prioritaires.

Nouvelles inscriptions

du 28 juin au 8 juillet 2022

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Une réponse de l'école sera transmise au cours du mois de juillet.

> En cas de places disponibles, d'autres inscriptions auront lieu à partir du mois de septembre.

Les dossiers d'inscription et des documents d'informations complémentaires sont disponibles à l'École de musique et sur www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique.

Les inscriptions sont à transmettre de préférence par mail à ecole.musique@ville-auray.fr. Des rendez-vous individuels peuvent être programmés sur demande.

Conception : DAC / Ville d'Auray - Photos : Bec Crye - Ne pas jeter sur la voie publique

ÉCOLE
MUNICIPALE DE
MUSIQUE
D'AURAY
22 | 23



**DÉCOUVRIR
SE FORMER
PRATIQUER
PARTAGER
LA MUSIQUE
À MA PORTÉE !**

**Nouvelles
inscriptions**

**du 28 juin
au 8 juillet 2022**

**et à partir
du 3 septembre 2022**

**Informations et dossiers d'inscription sur
www.auray.fr**


AURAY
An Alre

Action Culturelle
Ecole municipale de musique
43 rue Joseph Marie Barré 56400 AURAY
02 97 56 18 03
ecole.musique@ville-auray.fr
www.auray.fr

Missions et projets

L'École de musique municipale d'Auray a pour objectif d'offrir au public le plus large possible une formation musicale de qualité.

Lieu de pratique et d'échanges, l'équipe pédagogique de l'école de musique accompagne les élèves de l'initiation au perfectionnement et ambitionne de rendre les musiciens les plus autonomes possible et de leur donner les moyens d'une vie musicale active.

Découvrir par l'éveil musical

Par le jeu, les jeunes enfants découvrent des styles musicaux et explorent les différents instruments avant le parcours d'apprentissage.

Ces années d'éveil musical apportent une découverte sensorielle : oreille, voix, corps.

Éveil musical proposé à partir de 4 ans

Récréation musicale > moyenne section
Éveil > grande section
Éveil des grands > CP

Les séances sont programmées les jeudis soirs, les horaires peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.



Se former

À partir du CE1 et jusqu'à la majorité, l'École de musique accueille les enfants habitant Auray, Brec'h et Pluneret.

Cursus de formation

L'école de musique forme jusqu'à la fin du second cycle.

Cycle 1 : apprentissages fondamentaux

Cycle 2 : approfondissements et autonomie

Le cursus comprend les enseignements suivants :

🎵 FORMATION MUSICALE

Son but est de rendre le musicien autonome en le familiarisant avec le langage de la musique. Elle permet de développer son oreille, le sens du rythme, d'apprendre la lecture, l'écriture et s'ouvrir à une culture artistique plus large.

+

🎵 INSTRUMENTS PROPOSÉS

Percussions : batterie, piano

Cordes : violon, violoncelle, guitare

Vents : saxophone, clarinette, trompette, flûte

Voix : technique vocale (accessible après la mue de la voix)

+

🎵 PRATIQUE COLLECTIVE

La pratique collective est au cœur du projet de l'école. Chaque élève est intégré à un groupe de pratique collective en fonction de ses possibilités.

Pour les adultes :

Depuis septembre 2021, l'École de musique peut recevoir des élèves adultes désireux de se perfectionner, sous contrat d'un an et sous réserve de places disponibles. Renseignez-vous !



Pratiquer

Dans le cadre des pratiques collectives, l'École de musique accueille **les mineurs et majeurs de toutes communes**.

La pratique collective permet de se rapprocher d'autres musiciens et de partager sa passion.

ACCESSIBLE AUX DÉBUTANTS :

- > ensemble à vents junior
- > musique de chambre
- > atelier transdisciplinaire
- > ensemble à cordes junior
- > chorale enfant
- > atelier de technique vocale (à partir de 14 ans)

ACCESSIBLE À PARTIR DE 4-5 ANS DE PRATIQUE ET AUX ADULTES :

- > musiques actuelles
- > musiques anciennes
- > ensemble à vents
- > ensemble à cordes
- > ensemble de Jazz
- > chorale adulte (à partir de 16 ans)